

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 30/06/2017

(En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	Notes	30-06-2017	30-06-2016	31-12-2016
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	296 209	160 913	279 765
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	285 531	282 584	301 566
AC3 Créances sur la clientèle	5.3	5 830 160	5 475 998	5 557 026
AC4 Portefeuille titres commercial	5.4	1 080 575	1 029 470	1 066 542
AC5 Portefeuille d'investissement	5.5	356 233	301 836	354 612
AC6 Valeurs immobilisées	5.6	101 094	89 314	99 183
AC7 Autres actifs	5.7	755 002	583 500	620 538
TOTAL ACTIF		8 704 804	7 923 616	8 279 232
<u>PASSIF</u>				
PA1 Banque centrale et C.C.P	5.8	1 123 576	432 980	827 873
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	226 491	132 916	83 052
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	5 473 374	5 415 375	5 443 231
PA4 Emprunts et ressources spéciales	5.11	291 711	398 912	354 291
PA5 Autres passifs	5.12	840 140	808 215	834 180
TOTAL PASSIF		7 955 292	7 188 398	7 542 627
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP1 Capital	5.13	776 875	776 875	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	117 000
CP3 Réserves	5.13	465 389	464 911	465 131
CP4 Actions propres	5.13	-5 509	-5 478	-5 509
CP5 Autres capitaux propres	5.13	37 324	37 324	37 324
CP6 Résultats reportés	5.13	-654 216	-694 734	-694 734
CP7 Résultat de l'exercice	5.13	12 649	39 320	40 518
TOTAL CAPITAUX PROPRES		749 512	735 217	736 605
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		8 704 804	7 923 616	8 279 232

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2017 au 30/06/2017

	<u>Notes</u>	<u>30-06-2017</u>	<u>30-06-2016</u>	<u>31-12-2016</u>	
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>					
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	7.1	198 646	179 942	374 209
PR 2	Commissions	7.2	40 170	32 658	71 548
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	36 530	34 286	65 634
PR 4	Revenus du portefeuille-titres d'investissement	7.4	9 207	9 290	16 287
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			284 553	256 176	527 677
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>					
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	-117 125	-104 003	-214 177
CH 2	Commissions encourues		-1 797	-1 679	-3 919
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			-118 922	-105 682	-218 096
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>			165 630	150 494	309 581
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	-67 381	-41 891	-105 232
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	-3 509	611	-12 186
PR7	Autres produits d'exploitation	7.8	3 175	2 875	6 058
CH6	Frais de personnel	7.9	-65 977	-53 503	-114 219
CH7	Charges générales d'exploitation	7.10	-17 376	-14 631	-33 605
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 536	-3 296	-7 253
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			11 026	40 659	43 144
	- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	2 200	-808	-1 521
	- Impôts sur les sociétés	7.12	-577	-531	-1 100
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>			12 649	39 320	40 523
	- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	-5
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>			12 649	39 320	40 518
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)			0	0	0

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30-06-2017

(En 1000 DT)

		30-06-2017	30-06-2016	31-12-2016
PASSIFS EVENTUELS				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	1 230 465	1 048 472	1 141 151
HB 2	Crédits documentaires	430 186	335 085	335 555
HB 3	Actifs donnés en garantie			
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	6.1	1 660 651	1 383 557
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4	Engagements de financements donnés	149 311	116 341	128 194
HB 5	Engagements sur titres	4 933	2 933	4 933
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	6.2	154 244	119 274
ENGAGEMENTS REÇUS				
HB 6	Engagements de financements reçus			
HB 7	Garanties reçues	6.3	1 516 514	1 428 640
				1 418 553

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2017
(Unité : en milliers de dinars)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		301 575	260 883	536 672
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-122 162	-102 301	-212 562
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		26 346	-4 031	-23 137
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-357 148	-196 398	-365 405
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		31 249	129 845	160 044
Acquisitions/cessions des titres de placement		-29 590	-294 250	-318 949
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-67 978	-61 501	-114 498
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-142 538	32 553	-6 795
Impôts sur les sociétés payés		-1 668	-1 487	-2 033
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-361 914	-236 686	-346 660
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		11 064	8 218	16 494
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-6 986	-543	-62 981
Acquisitions / cessions des immobilisations		-5 448	-4 561	-18 387
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-1 371	3 114	-64 874
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-58 306	-40 966	-87 821
Dividendes versés		0	0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-58 306	-40 966	-87 821
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-421 591	-274 538	-499 355
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-342 371	156 983	156 984
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	8.4	-763 962	-117 555	-342 371

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30 JUIN 2017

(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque-STB est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'Assemblée Générale Constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mille dinars et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à est sis à Tunis, avenue Hédi Nouira.

Le réseau de la banque comprend 134 agences et 179 distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 juin 2017 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/Actionnaires Tunisiens	153 376 467	766 882	98.71%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71.54%
Entreprises publiques	18 408 461	92 042	11.85%
Personnes morales privées	10 533 523	52 668	6.78%
Rachat de la banque de ses titres	679 987	3 400	0.44%
Personnes physiques	12 594 492	62 972	8.11%
B/Actionnaires étrangers	1 998 533	9 993	1.29%
Personnes morales	1 773 277	8 866	1.14%
Personnes physiques	225 256	1 127	0.14%
Total (A+B)	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENTIEL DE L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2017 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASE DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENT APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 _Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

- ***Comptabilisation des crédits à la clientèle***

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

- ***Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle***

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2017 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement fin du mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classification.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

- ***Comptabilisation des intérêts de retard***

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 620.316 mille dinars.

- ***Provisions sur engagements***

- i. Provisions individuelles*

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91- 24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la Banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013 la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction des agios réservés, des garanties reçues hors garanties immobilières et des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

iv. Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

Certaines entreprises opérant dans le secteur touristique, ont bénéficié des mesures exceptionnelles prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015. Les principales mesures prévues par ladite circulaire se présentent comme suit :

- Report des échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordées aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;
- Octroi de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces crédits sont acceptés en contrepartie des opérations de refinancement auprès de la BCT.

- Maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 et gel de l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles.

Pour bénéficier de ces mesures, les entreprises concernées devront présenter une demande accompagnée des états financiers et des justificatifs nécessaires prouvant la baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente.

Par ailleurs, les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ou celles ayant des créances bancaires en contentieux.

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2017-05 du 24/07/2017, les mesures exceptionnelles susvisées à l'exception de celles relatives à l'octroi de nouveaux crédits, ont été prorogés pour les échéances de l'année 2017.

3.2 _Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 _Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

- ***Titres de participation à caractère durable***

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- ***Titres d'investissement.***

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

- ***Les titres représentant des participations de financement.***

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

- ***Provisions sur participations***

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2_Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3 _Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22 du 17 décembre 1991.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 _Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, et la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

3.5 _Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 _Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 _Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobiliers et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

4.1 Faits marquants de la période

4.1.1 Créance de la STB envers la Tunis-Ré :

Les lignes de crédits extérieurs sont comptabilisées à la date de déblocage au cours de change de l'opération de vente des devises encaissées, ces lignes de crédits font l'objet d'une couverture de change assurée par la compagnie d'assurance Tunis-Ré. A la date d'échéance, les règlements sont comptabilisés au cours d'achat des devises, en effet, Tunis-Ré doit rembourser à la STB la différence entre le cours historique et le cours à la date du remboursement.

Cette différence est constatée au niveau du compte " Différence de change à la charge de l'État ".

Le tableau suivant présente la variation de la créance envers Tunis-Ré :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Différence de change à la charge de l'État	129 212	5 798	4 457

L'augmentation significative de la créance envers Tunis-Ré s'explique par la constatation d'une différence de change de 127 121 mDT suite au remboursement d'un emprunt syndiqué (emprunt G.S.I).

4.1.2 Garantie de l'État au profit de la Banque Franco-Tunisienne :

La Banque Franco-Tunisienne détenue par la STB à concurrence de 78.18% a bénéficié de la garantie de l'État à hauteur de 201 Millions de dinars pour le refinancement BCT et 140 Millions de dinars pour l'emprunt accordé par les banques, dont 70 Millions de dinars par la STB.

La garantie de l'État couvre environ 80% du passif de la BFT.

4.1.3 Migration vers le nouveau système d'information :

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la société Tunisienne de Banque a acquis deux nouvelles applications Carthago-Agence et Carthago-Engagements.

Au 30/06/2017, ces applications sont en production réelle dans les directions régionales de Bizerte et Jendouba.

Le déploiement pour le reste du réseau est prévu avant la fin de l'année 2017.

4.1.4_Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'ex-BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en Dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque.

Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel en cours. Aucune provision n'a été constatée.

4.2_EVENTS POST-CLOTURE

4.2.1_Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la banque a élaboré un plan d'assainissement social.

Par décision de la Commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques (CAREEP) du 30 mai 2017, la banque a été autorisée à procéder à l'assainissement social.

Une circulaire interne en date du 16 Août 2017 a présenté les modalités pratiques de cette opération.

A cet effet, la STB a constaté une provision de l'ordre de 24,4 millions de dinars qui tient compte de l'étalement du coût sur la période de réalisation du plan d'assainissement social.

4.2.2_Prorogation des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2017-05 en date du 24 juillet 2017 prévoyant la prorogation des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique objet de la circulaire n°2015-12 à l'exception de l'article 2 de ladite circulaire concernant l'octroi de nouveaux crédits destinés au financement du besoin en fonds de roulement.

En effet, les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances de l'année 2017 des crédits accordés aux entreprises touristiques ayant déjà bénéficiées des mesures de la circulaires 2015-12. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2018.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1_Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève 296 209mDT au 30/06/2017 contre 279 765mDT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Caisse	62 998	53 076	40 710
Caisse en dinars	53 328	47 460	36 167
Caisse en devises	9 670	5 616	4 543
- BCT	233 157	107 833	239 055
BCT dinars	28 770	14 950	15 190
BCT devise	204 387	92 883	223 796
-CCP	50	-	65
-TGT et Reprise de liquidité	4	4	4
Total en mDT	296 209	160 913	279 765

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par ancienneté :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	434 644 103	33 506 698	286 925 424	166 683 570
Plus d'un trimestre	15 166 413	22 009 570	25 250 385	7 584 520
Plus d'un semestre	12 428 547	25 264 669	29 869 430	6 014 063
Plus d'un an	69 525 152	55 290 671	54 304 342	56 495 548
TOTAL	531 764 215	136 071 608	396 349 581	236 777 701

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	-	-	257 103	-	257 103	-	0,6581	169 189	-
	-	-	-	-	-	-	0,6581	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,6581	-	-
	-	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0,6581	14 050	34 970
	-	191	278 453	52 950	278 453	53 141		183 239	34 970
CAD	-	-	-	269 680	-	269 680	1,8643	-	502 765
	1 717	-	-	28	1 717	28	1,8643	3 202	52
	20	-	4 145	-	4 165	-	1,8643	7 764	-
	51 007	1 146	5 682	20 003	56 688	21 150	1,8643	105 684	39 429
	52 744	1 146	9 826	289 712	62 570	290 858		116 650	542 246
CHF	-	-	-	283	-	283	2,5264	-	714
	-	-	-	-	-	-	2,5264	-	-
	-	-	-	-	-	-	2,5264	-	-
	744	1 325	49 657	1 191	50 402	2 516	2,5264	127 333	6 357
	744	1 325	49 657	1 474	50 402	2 799		127 333	7 072
DKK	-	-	-	-	-	-	0,3713	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,3713	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,3713	-	-
	-	101	-	500	-	601	0,3713	-	223
	-	101	-	500	-	601		-	223
DZD	-	-	-	-	-	-	0,0224	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,0224	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,0224	-	-
	-	-	4 000	460 720	4 000	460 720	0,0224	90	10 325
	-	-	4 000	460 720	4 000	460 720		90	10 325
EUR	4 156 494	501 251	2 907 307	5 710 106	7 063 801	6 211 357	2,7754	19 604 873	17 239 001
	8 061 369	383 029	205 230	699 858	8 266 599	1 082 886	2,7754	22 943 119	3 005 442
	1 851 811	499 267	523 786	747 079	2 375 597	1 246 347	2,7754	6 593 233	3 459 110

DEVISE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
	3 943 405	2 433 091	1 396 105	767 475	5 339 511	3 200 566	2,7754	14 819 278	8 882 850
	18 013 079	3 816 637	5 032 429	7 924 519	23 045 508	11 741 156		63 960 503	32 586 404
JPY	-	-	-	204 900	-	204 900	0,0216	-	4 419
	-	-	-	1 189 200	-	1 189 200	0,0216	-	25 649
	-	-	-	-	-	-	0,0216	-	-
	2 574 423	1	-	157 476	2 574 423	157 477	0,0216	55 527	3 397
	2 574 423	1	-	1 551 576	2 574 423	1 551 577		55 527	33 465
KWD	-	-	-	-	-	-	7,9768	-	-
	-	-	-	-	-	-	7,9768	-	-
	6	3 000	-	-	6	3 000	7,9768	48	23 930
	-	3 000	-	-	-	3 000	7,9768	-	23 930
	6	6 000	-	-	6	6 000		48	47 861
NOK	-	-	580 021	-	580 021	-	0,2881	167 108	-
	-	-	-	-	-	-	0,2881	-	-
	-	1 000 019	900 021	900 000	900 021	1 900 019	0,2881	259 302	547 409
	2 070 474	1 212 329	1 090 188	1 090 500	3 160 662	2 302 829	0,2881	910 609	663 461
	2 070 474	2 212 348	2 570 230	1 990 500	4 640 704	4 202 848		1 337 019	1 210 870
QAR	94	47 000	-	-	94	47 000	0,6471	61	30 414
	-	-	-	-	-	-	0,6471	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,6471	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,6471	-	-
	94	47 000	-	-	94	47 000		61	30 414
SAR	-	-	-	-	-	-	0,6530	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,6530	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,6530	-	-
	35	25 650	-	-	35	25 650	0,6530	23	16 749
	35	25 650	-	-	35	25 650		23	16 749
SEK	-	-	-	-	-	-	0,2867	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,2867	-	-
	-	-	-	-	-	-	0,2867	-	-
	312	-	45 579	700	45 891	700	0,2867	13 156	201
	312	-	45 579	700	45 891	700		13 156	201
USD	17 070 753	3 696 155	3 785 765	1 882 413	20 856 518	5 578 568	2,4588	51 282 006	13 716 582
	757 097	22 444 953	222 176	2 834 192	979 274	25 279 145	2,4588	2 407 838	62 156 361
	633 009	684 407	2 041 629	3 576 082	2 674 637	4 260 489	2,4588	6 576 398	10 475 690
	1 963 562	2 320 903	265 923	85 546	2 229 485	2 406 448	2,4588	5 481 858	5 916 975
	20 424 420	29 146 418	6 315 493	8 378 232	26 739 914	37 524 650		65 748 100	92 265 608

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 80% à partir de l'année 2017. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

Date	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Ratio	100,84%	177,23%	199,25%

5.2_Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 285 531mDT au 30/06/2017 contre 301 566mDT au 31/12/2016. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances sur les établissements bancaires :	117 991	81 757	115 066
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	117 675	81 710	114 105
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	314	45	959
Prêts aux établissements bancaires :	155 186	192 588	169 162
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	80 000	120 000	122 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	75 186	72 588	47 162
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	10 085	3 731	12 429
Créances rattachées	2 269	4 508	4909
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	155	47	58
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 114	4 461	4 851
Total	285 531	282 584	301 566

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	9 120	5 993	1 523	-	10 643	5 993	2,5264	26 888	15 141
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	2 560	-	-	-	2 560	-	0,3713	950	-
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	744	-	-	-	744	-	0,0224	17	-
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	494 945	950 869	2 950 477	809 010	3 445 422	1 759 878	2,7754	9 562 423	4 884 366
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	477	4 985	2 326	393	2 803	5 378	3,1362	8 791	16 866
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	107 050	179 354	-	-	107 050	179 354	0,0216	2 309	3 868
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	5 125	-	-	-	5 125	-	0,2881	1 477	-
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	25	-	-	-	25	-	0,6530	16	-
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	878	17 732	600	-	1 478	17 732	0,2867	424	5 084
									9 603 295	4 925 324
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	17 206	4 948	770	20	17 976	4 968	2,5264	45 414	12 552
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	3 547	-	-	-	3 547	-	0,3713	1 317	-
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463	-	-	-	1 463	-	0,0224	33	-
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	1 340 867	1 335 142	798 973	1 335 667	2 139 840	2 670 808	2,7754	5 938 912	7 412 562
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	45 240	44 726	-	515	45 240	45 241	3,1362	141 881	141 883
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	164 250	1 202 729	-	-	164 250	1 202 729	0,0216	3 543	25 941
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	-	-	-	-	-	-	7,9768	-	-
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	4 605	2 000	9 298	-	13 903	2 000	0,2881	4 006	576
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	220	-	-	-	220	-	0,6530	144	-
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	123	9 943	22 225	2 000	22 348	11 943	0,2867	6 407	3 424

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
									6 141 655	7 596 938
SUP A 12 MOIS	CHF	103 271	195 136	586 105	454 337	689 376	649 473	2,5264	1 741 626	1 640 816
SUP A 12 MOIS	DKK	19 401	11 382	13 327	6 699	32 728	18 081	0,3713	12 151	6 713
SUP A 12 MOIS	DZD	296 209	12 340 148	22 414	2 644 829	318 623	14 984 977	0,0224	7 140	335 813
SUP A 12 MOIS	EUR	22 973 533	42 860 403	76 450 737	52 743 910	99 424 270	95 604 313	2,7754	275 942 120	265 340 210
SUP A 12 MOIS	GBP	475 007	953 630	1 787 839	538 805	2 262 846	1 492 434	3,1362	7 096 738	4 680 573
SUP A 12 MOIS	JPY	2 647 146	122 138	49 373	240 075	2 696 519	362 213	0,0216	58 160	7 812
SUP A 12 MOIS	KWD	103	-	-	6 017	103	6 017	7,9768	821	47 996
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	823 361	659 388	1 173 381	1 096 565	1,7250	2 024 083	1 891 574
SUP A 12 MOIS	NOK	2 375	9 920	28 044	1 883	30 419	11 803	0,2881	8 764	3 401
SUP A 12 MOIS	SAR	82 082	670	12 526	69 987	94 608	70 657	0,6530	61 779	46 139
SUP A 12 MOIS	SEK	26 445	57 914	59 393	17 767	85 838	75 681	0,2867	24 608	21 696
									286 977 990	274 022 743

5.3_Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 30 Juin 2017 et Décembre 2016 se présente comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Comptes courants débiteurs	1 018 210	939 698	928 195
- Crédits sur ressources spéciales	278 957	271 929	274 047
- Les créances prises en charge par l'État	35 063	39 334	35 063
- Bonification prise en charge par l'État	10 071	12 019	10 071
- Comptes courants associés	182 591	188 340	187 245
- Autres concours à la clientèle	7 120 774	6 612 729	6 806 006
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	53 654	51 780	57 894
Total Brut	8 702 882	8 119 391	8 302 083
Provisions	1 538 174	1 427 238	1 475 113
- Provisions sur comptes courants	258 168	244 719	246 744
- Provisions sur ressources spéciales	141 893	136 257	138 833
- Provisions sur autres concours à la clientèle	1 016 268	929 444	972 856
- Provisions sur comptes courants associés	66 126	60 610	60 961
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 264	55 753	55 264
- Agios réservés	1 321 049	1 206 251	1 257 249
- Agios réservés sur comptes courants	92 275	85 091	88 739
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	1 096 637	991 019	1 029 119
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 106	38 296	38 201
- Agios réservés sur ressources spéciales	78 957	79 514	78 957
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	11 967	9 224	19 126
- Produits perçus d'avance	13 499	9 904	12 695
<i>Total Net en mDT</i>	5 830 160	5 475 998	5 557 026

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2017 se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Agios réservés sur C/C	92 275	85 091	88 739
Agios réservés sur Avals et Cautions	5 967	6 441	6 266
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	205 148	186 789	187 943
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	262 456	227 818	241 826
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	2 750	3 035	2 895
Agios réservés sur Ressources Spéciales	78 957	79 514	78 957
Agios réservés sur C/C Associés	38 106	38 296	38 201
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	620 316	566 936	590 189
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	11 967	9 224	19 126
Sous Total	1 321 049	1 206 251	1 257 249
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	6 296	7 150	6 716
Total en mDT	1 327 345	1 213 401	1 263 965

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30 juin 2017 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 018 210	- 196 100	- 62 068	- 92 275	-	667 767
C/ Ressources spéciales	278 957	-56 889	-85 004	- 78 957	-	58 107
Comptes courants associés	182 591	-50 674	-15 453	- 38 106	-	78 358
Autres concours à la clientèle	7 165 908	-489 136	-527 131	- 1096 637	-13 499	5 039 505
Créances à abandonner	3 562	-455	-	-3 107	-	-
Créances rattachées	53 654	-	-	-11 967	-	41 687
Total	8 702 882	-793 254	-689 656	-1 321 049	-13 499	5 885 424
Provisions collectives						-55 264
Encours net en mDT						5 830 160

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 620 316 mDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

5.3.1_Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2017, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 26 339mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2017, le solde des provisions additionnelles s'élève à 712 831mDT.

5.3.2_Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

5.3.3_Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 35.063 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4_Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 1 080 575 mDT au 30/06/2017 contre 1 066 542mDT au 31/12/2016. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<i>Titres de transaction</i>	12 373	19 396	20 879
Bons de trésor à court terme	12 826	20 068	21 450
Intérêts perçus d'avance	(453)	(672)	(571)
<i>Titres de placements</i>	1 068 202	1 010 074	1 045 663
Bons de trésor assimilables	1 039 681	985 174	1 009 974
Créances et dettes rattachées	28 521	24 900	35 689
Total en mDT	1 080 575	1 029 470	1 066 542

5.5_Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 356 233mDT au 30/06/2017 contre 354 612 mDT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
-Titres d'investissement	139 382	100 658	156 918
-Titres de participations	96 648	99 642	96 346
- Fonds gérés SICAR	77 518	80 606	79 374
- Fonds commun de Placement	23 990	22 740	22 740
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	48 337	85 541	48 339
-Parts dans les entreprises liées	167 172	124 864	141 959
-Sociétés en liquidation	30	30	30
-Participations en rétrocession	19 709	20 657	19 709
-Créances et dettes rattachées	1648	371	3 506
Valeur Brute en mDT	574 434	535 109	568 921
Provisions	218 201	233 273	214 309
Valeur Nette en mDT	356 233	301 836	354 612

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 30/06/2016	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Reclassement		Solde au 30/06/2017
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	100 658	57 970	19 246	-	-	-	139 382
Fonds gérés SICAR	80 606	-	-	(5 508)	2 420	-	77 518
Fonds commun de placement	22 740	1 250	-	-	-	-	23 990
Titres de participation	99 642	450	3 446	-	2	-	96 648
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	85 541	2 000	2 138	-	-	37 066	48 337
Parts dans les entreprises liées	124 864	25 213	-	-	17 095	-	167 172
Société en liquidation	30	-	-	-	-	-	30
Participation en rétrocession	20 657	-	948	-	-	-	19 709
Total en mDT	534 738	89 303	25 778	(5 508)	17 097	37 066	572 786

La ventilation des titres au 30/06/2017 en titres cotés et titres non cotés se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total en mDT
Portefeuille titres investissement	20 002	552 784	572 786

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 77 518 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 49 505mDT.

Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements antérieurs	Restitutions fonds/Rachat action	Résultats capitalisés	Solde au 30/06/2017
FG STB 1	8 000	2 127	-	-994	4 881
FG STB 2	8 000	4 331	-	1 398	5 067
FG STB 3	5 000	2 077	-	921	3 844
FG STB 4	6 500	2 008	-	1 289	5 782
FG STB 5	6 824	2 633	-	1 500	5 691
FG STB 6	2 707	1 085	-	169	1 791
FG STB 7	800	140	-	85	745
FG STB 8	6 752	3 852	-	3 604	6 507
FG STB 9	4 800	519	-	419	4 699
FG STB 10	8 748	186	-	196	8 758
FG STB 11	6 000	-	-	786	6 786
FG STB 12	9 898	-	-	1 550	11 448
FG STB 13	10 000	10 000	-	-	-
FG ID 1	2 000	1 630	-	862	1 232
FG ID 2	2 000	957	-	215	1 258
FG ID 3	5 436	2 839	-	1 183	3 780
FG ID 4	360	28	-	35	367
FG ID 5	1 133	173	-	288	1 248
FG ID 6	4 000	1 023	-	657	3 634
Total en mDT	98 958	35 608	-	14 168	77 518

5.6_Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 101 094 mDT au 30 Juin 2017. Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2017 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisition/ Cession du 1er semestre 2017	Valeur brute au 30/06/2017	AMT. au 31/12/2016	Dotations / Régul. 2017	Sortie AMT actif 2017	AMT. au 30/06/2017	Valeur Nette au 30/06/2017
Immobilisations Incorporelles	16 377	375	16 753	14 364	849	-	15 213	1 540
Logiciel informatique	16 320	375	16 696	14 364	849	-	15 213	1 483
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	220 534	5 072	225 606	123 364	2 687	-	126 052	99 554
Terrains	17 773	-	17 773	-	-	-	-	17 773
Constructions	75 056	-75 056	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureaux	5 935	320	6 255	5 266	109	-	5 375	880
Matériel de transport	1 161	-	1 161	921	-	-	921	240
Matériel informatique	35 040	1 345	36 385	33 645	490	-	34 135	2 250
Matériel de Communication	3 002	194	3 196	2 054	70	-	2 124	1 072
Matériel de bureaux	16 206	103	16 309	15 538	142	-	15 680	629
Matériel de sécurité	3 329	212	3 541	2 420	65	-	2 485	1 056
Matériel de climatisation	5 458	55	5 513	4 534	110	-	4 644	869
Immeubles d'exploitation	-	75 056	75 056	31 211	779	-	31 990	43 066
Agencements, amén. et instal	36 509	325	36 834	25 321	741	-	26 062	10 772
Mob- bureau hors expl	32	1	33	30	1	-	31	2
Mat-outil hors exploit	372	-	372	312	4	-	316	56
Immeubles hors exploit	18 281	12	18 293	2 113	176	-	2 289	16 004
Constructions en cours	2 380	2 506	4 886	-	-	-	-	4 886
Imm. En attente affectation	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	236 911	5 448	242 359	137 728	3 536	-	141 265	101 094

La Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par nature d'immobilisations et par référence.

5.7_Autres actifs

Au 30/06/2017, les autres postes d'actif totalisent 755 002 mDT contre 620 538 mDT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Prêts au personnel	155 553	145 385	148 891
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	31 407	30 679	30 212
- Stock divers	1 952	1 816	1 751
- Différence de change à la charge de l'état	129 212	5 798	4 457
- Siège, succursales et agences	2 325	37 719	5 100
- Comptes de régularisation actif	254 049	238 949	273 241
- Valeurs présentées à la compensation	36 766	21 276	47 031
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1 840	1 449	1 848
- Charges payées d'avance	919	596	918

- Produits à recevoir	2 404	7 923	1 082
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	133 185	86 520	100 617
Total en mDT	755 002	583 500	620 538

5.8_ – Banque central et CCP

Au 30/06/2017 ce poste totalise 1 123 576 mDT contre 827 873 mDT au 31/12/2016. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
- Appel d'offre	1 119 000	430 000	827 000
- BCT devise	2 879	2 691	243
- Dettes rattachées	1 560	152	493
- Autres	137	137	137
Total	1 123 576	432 980	827 873

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEUISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
GBP	Moins d'un trimestre	1 314 032	3 829 617	4 091 523	-	5 405 555	3 829 617	3,1362	16 952 900	12 010 445
	Plus d'un trimestre	-	180	430 000	430 000	430 000	430 180	3,1362	1 348 566	1 349 131
	Plus d'un semestre	1 224 750	1 224 576	2 491 913	2 490 000	3 716 663	3 714 576	3,1362	11 656 197	11 649 654
	Plus d'un an	879 949	90 914	88 526	42 235	968 474	133 149	3,1362	3 037 329	417 581
		3 418 731	5 145 288	7 101 961	2 962 235	10 520 691	8 107 522		32 994 993	25 426 811
MAD	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,2507	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,2507	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,2507	-	-
	Plus d'un an	-	-	612	-	612	-	0,2507	153	-
		-	-	612	-	612	-		153	-
MRO	Moins d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,0067	-	-
	Plus d'un trimestre	-	-	-	-	-	-	0,0067	-	-
	Plus d'un semestre	-	-	-	-	-	-	0,0067	-	-
	Plus d'un an	5 421 190	-	300 165	-	5 721 355	-	0,0067	38 470	-
		5 421 190	-	300 165	-	5 721 355	-		38 470	-

5.9_ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2017 ce poste totalise 226 491 mDT contre 83 052 mDT au 31/12/2016. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Comptes à vue des établissements financiers	77 712	30 164	41 037
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	77 711	30 163	41 036

Emprunts auprès des établissements financiers	148 779	102 751	42 015
-Emprunts en dinars	92 000	102 000	42 000
-Emprunts en devises	56 768		
-Dettes rattachées	11	751	15
Total en mDT	226 491	132 916	83 052

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	15	-	-	-	15	-	0,6581	10	-
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	11 741	14 163	11 152	78 262	22 893	92 425	1,8643	42 679	172 308
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	3 229	7 056	322	11 770	3 551	18 826	0,2507	890	4 719
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	328 848	3 420 051	6 454 133	18 483 818	6 782 981	21 903 870	2,4588	16 677 993	53 857 234
									16 721 572	54 034 261
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	15	-	-	-	15	-	0,6581	10	-
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	8 332	9 973	13 614	3 934	21 946	13 907	1,8643	40 915	25 926
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	4 560	-	-	2 930	4 560	2 930	0,2507	1 143	734
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	107 861	25 238 290	7 757 558	557 768	7 865 418	25 796 058	2,4588	19 339 491	63 427 346
									19 381 558	63 454 007
SUP A 12 MOIS	AED	1 709	434	5	48 425	1 714	48 859	0,6581	1 128	32 152
SUP A 12 MOIS	CAD	550 104	355 600	1 099 425	1 443 225	1 649 529	1 798 825	1,8643	3 075 218	3 353 549
SUP A 12 MOIS	MAD	45 026	142 733	10 080	204 863	55 106	347 596	0,2507	13 812	87 125
SUP A 12 MOIS	USD	6 482 056	7 585 403	6 759 493	17 202 156	13 241 549	24 787 560	2,4588	32 558 320	60 947 651
									35 648 478	64 420 478

5.10_Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 473 374 mDT au 30/06/2017 contre 5 443 231mDT au 31/12/2016. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dépôts à vue	1 466 241	1 399 006	1 466 245
Dépôts épargne	2 388 092	2 236 725	2 320 327
Compte à terme	410 788	497 673	439 800
Comptes en dinars convertibles	80 274	80 046	82 807
Dépôts en devises	386 684	341 649	381 064
Placements en devises	164 585	154 868	153 806
Bons de caisse	336 221	353 863	337 020
Autres sommes dues à la clientèle	178 886	244 493	162 253
Dettes rattachées	(7897)	(4 448)	(6 791)
Certificats de dépôts	69 500	111500	106 700
Total en mDT	5 473 374	5 415 375	5 443 231

Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées :

Libellé	Inf à 3 mois	3mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 003 806	93 978	-	-	2 097 784
Dépôts à vue dinars	1 466 241	-	-	-	1 466 241
Comptes en dinars convertibles	80 274	-	-	-	80 274
Comptes en devises	386 684	-	-	-	386 684
Placement en devises	70 607	93 978	-	-	164 585
Dépôts épargne	2 348 351	-	39 741	-	2 388 092
Comptes spéciaux d'épargne	2 348 351	-	-	-	2 348 351
Autres comptes d'épargne		-	39 741	-	39 741
Dépôts à terme	251 237	257 141	307 882	250	816 509
Compte à terme	137 701	117 097	155 990	-	410 788
Bons de caisse	44 036	140 044	151 892	250	336 221
Certificats de dépôts	69 500	-	-	-	69 500
Autres sommes dues à la clientèle	178 886	-	-	-	178 886
Total	4 782 280	351 119	347 623	250	5 481 271

5.11 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 291 711 mDT au 30/06/2017 contre 354 291 mDT au 31/12/2016 et se répartit comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Emprunts obligataires & privés	188 929	199 850	154 422
Ressources spéciales	97 102	189 782	190 069
Ressources budgétaires	39 235	29 942	34 608
Ressources extérieures	57 867	159 840	155 461
Intérêts sur emprunts obligataires	3308	5 302	6 788
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 984	3 590	2 624
Dettes rattachées	388	388	388
Total en mDT	291 711	398 912	354291

5.12_ Autres passifs

Ce poste totalise 840 140 au 30/06/2017 contre 834180 mDT au 31/12/2016 :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Provisions pour passifs et charges (1)	199 804	181 341	196 211
État, impôts, taxes et dettes sociales	27 743	22 644	21 301
Effets financiers non échus	184 646	198 784	204 486
Agios réservés pris en charge par l'État	6 296	7 150	6 716
Charges à payer	36 921	31 769	42 216
Créditeurs divers	2 666	2 424	2 595
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	10 794	13 088	11 732
Comptes de régularisation-Passif	170 522	85 454	111 089
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	158 320	226 607	206 912
Autres crédits	336	336	5 386
Crédits à régulariser	3 196	3 644	336
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 720	3 338
Écart de conversion(3)	9 164	14 687	13 719
Différence PF encaissement exigibles après encaissement(2)	10 099	652	2 228
Total en mDT	840 140	808 215	834 180

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme du premier semestre de l'année 2017s'élèvent à 199 804mDT contre 196 211mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 31/12/2016	Dotation 2017	Reprise 2017	Provision 30/06/2017
Engagements par signature	43 185	-	557	42 628
Crédits engagés non utilisés	-	4 389	-	4 389
Départ à la retraite	26 440	-	-	26 440
Coût d'assainissement social	24 400	-	-	24 400
Débiteurs divers	2 345	85	-	2 430
Compte suspens	6 572	85	-	6 657
Risques FAS	1 284	-	-	1 284
Escompte papier commercial étranger	647	-	-	647
Comptes figés	2 180	-	-	2 180
Insuffisance d'inventaire	8 027	4	-	8 032
Suspens correspondants et écart de conversion	49 598	-	-	49 598
Comptes du personnel	1 798	-	-	1 798
Portefeuille à l'encaissement	109	-	-	109
Affaires en cours	14 547	189	430	14 306
Créances cédées	2 137	-	-	2 137
Comptes monétique	879	-	172	707
Autres provisions	12 063	-	-	12 063
Total en mDT	196 211	4 752	1 159	199 804

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde créditeur de 10 099 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et aux valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	105 892
Valeurs exigibles après encaissement	(115 991)
Total en mDT	(10 099)

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date.

5.13_Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Description	Capital	Dotation de l'état	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régimes spécial	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves Pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres (1)	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de la période	Total en mDT
Solde au 31/12/ 2016 avant affectation	776875	117000	142663	12430	49479	196906	9974	8652	45028	(5509)	37324	(54 624)	(640110)	40 518	736 605
Affectation résultat 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 518	-	(40 518)	-
Imputation sur le capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres imputations	-	-	-	-	-	-	-	257	-	-	-	-	-	-	257
Résultat au 30/06/2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 649	12 649
Solde au 30/06/2017	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 909	45 028	(5 509)	37 324	(14 106)	(640 110)	12 649	749 512

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (Terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

5.13.1_Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances de certaines lignes des crédits extérieures suivantes :

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.II/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX -BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169
EMP BAD 7EME LIGNE BDET	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1_Passifs éventuels

Le poste passif éventuel se détaille au 30 Juin 2017 comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	661 293	612 264	634 782
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	569 172	436 208	506 369
Total cautions, avals et autres garanties données	1 230 465	1 048 472	1 141 151
Crédits documentaires et acceptations import	405 847	291 298	285 249
Crédits documentaires et acceptations export	24 339	43 787	50 306
Total crédits documentaires	430 186	335 085	335 555
Total passifs éventuels en mDT	1 660 651	1 383 557	1 476 706

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la Banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Les projets en cours au niveau du système d'information permettront d'améliorer la qualité de l'information comptable.

6.2_Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 Juin 2017 à 154 244 mDT contre 133 127mDT au 31 décembre 2016.

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Engagements de financement	149 311	116 341	128 194
Engagements sur titres	4 933	2 933	4 933
Total	154 244	119 274	133 127

6.3_Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2017 à 1 516 514mDT contre 1 418 553mDT au 31/12/2016 :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	580 251	479 995	556 908
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	14 340	8 027	12 066
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	649 699	651 854	585 207
Garanties reçues de la clientèle	272 224	288 764	264 372
Total en mDT	1 516 514	1 428 640	1 418 553

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

7.1_Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 Juin 2017 à 198 646mDT contre 179 942 mDT au 30 Juin 2016 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/ 2016	31/12/2016
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	6 266	8 197	15 667
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	2 212	2 218	4 642
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	4 054	5 979	11 025
Intérêts sur créances sur la clientèle	182 736	164 469	342 546
• Intérêts en agios sur comptes débiteurs	29 813	24 956	54 205
• Intérêts sur crédits à la clientèle	152 923	139 513	288 341
Revenus assimilés	9 644	7 276	15 996
Total en mDT	198 646	179 942	374 209

7.2_Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 Juin 2017 à 40 170 mDT contre 32 658 mDT au 30 Juin 2016 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Chèques, effets, virements et tenue de compte	15 914	12 582	27 874
Opérations sur titres	378	309	531
Opérations de change	4 486	3 909	8 175
Opérations de commerce extérieur	870	916	1 760
Coffre-fort	19	15	35
Études	7 275	6 530	13 496
Autres	11 228	8 397	19 677
Total en mDT	40 170	32 658	71 548

7.3_Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2017 à 36 530mDT contre 34 286 mDT au 30 Juin 2016 et s'analyse comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	- 10 641	-903	-13 334
Gains nets sur titres de placement	33 080	24 939	57 772
Gains nets sur opérations de change	14 091	10 249	21 196
Total en mDT	36 530	34 286	65 634

Les pertes nettes sur titres de transaction sont réparties comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Plus-value de cession de titres	89	77	1 898
Plus-value de réévaluation des titres	1 382	9 216	25 698
Moins-value de cession de titres	-2	-1	-3
Moins-value de réévaluation des titres	-12 557	-11 413	-42 494
Intérêts sur BTC	447	1 218	1 563
Total en mDT	-10 641	-903	-13 334

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	30/ 06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts et revenus assimilés	33 080	24 939	57 772
Total en mDT	33 080	24 939	57 772

7.4_Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille-titres d'investissement s'élèvent au 30 Juin 2017 à 9 207mDT contre 9 290mDT au 30 Juin 2016 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/ 06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	4 180	3 104	6 779
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	5 027	6 186	9 508
Total en mDT	9 207	9 290	16 287

Au 30/06/2017, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises associées se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	1 470	2 178	859	-	4 507
Jetons de présence	44	3	69	3	119
Revenus SICAR	401	-	-	-	401
Total en mDT	1 915	2 181	928	3	5 027

7.5_Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 Juin 2017 à 117 125 mDT contre 104 003mDT au 30 Juin 2016 se détaillent comme suit :

Libellé	30/ 06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires	23 740	9 469	27 673
Opérations avec la clientèle	84 275	83 652	166 370
Emprunts et ressources spéciales	8 937	10 656	19 741
Autres intérêts et charges	173	226	393
Total en mDT	117 125	104 003	214 177

7.6_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-59 514	-20 945	-44 563
Dotations aux provisions additionnelles	-40 379	-36 059	-77 973
Dotations aux provisions collectives	-	-	-
Créances passées par pertes	-727	-517	-1 111
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	18 960	18 596	34 200
Reprises sur provisions additionnelles	14 039	8 636	7 589
Reprises sur provisions collectives	-	-	489
Dotations aux provisions pour risques et charges	-362	-12 364	-26 025
Reprises sur provisions pour risques et charges	602	762	2 163
Total en mDT	-67 381	-41 891	-105 232

7.7_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille- titre d'investissement

Au 30 juin 2017, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-4 679	-2 139	-3 925
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-619	-59	-1 022
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	420	-81	-303
Pertes sur fonds SICAR	-36	-205	-5
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	719	2 478	23 285
Pertes sur titres de participations	-	-	-31 739
Reprises sur provisions pour fonds gérés	686	617	1 523
Total en mDT	-3 509	611	-12 186

7.8_Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 30 juin 2017 un total de 3 175 mDT contre 2 875 mDT au 30 juin 2016, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Revenus des immeubles	571	440	1 015
Intérêts sur crédits au personnel	2 569	2 386	4 950
Autres produits accessoires	35	49	93
Total en mDT	3 175	2 875	6 058

7.9_Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 juin 2017 un total de 65 977 mDT contre 53 503 mDT au 30 juin 2016, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Rémunération du personnel	48 627	41 282	87 774
Charges sociales et fiscales	16 148	11 144	24 529
Autres charges liées au personnel	1 201	1 077	1 916
Total en mDT	65 977	53 503	114 219

7.10_Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 juin 2017 un total de 17 376 mDT contre 14 631 mDT au 30 juin 2016, détaillées comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Loyer	1 723	1 661	3 318
Entretiens et réparations confiés à des tiers	4 807	3 176	7 507
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 087	2 299	6 438
Impôts et taxes	656	635	1 264
Fournitures faites à l'entreprise	836	730	1 682
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	423	181	1 237
Frais divers de gestion	3 947	4 569	9 155
Autres	1 897	1 382	3 004
Total en mDT	17 376	14 631	33 605

7.11_Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 30 juin 2017 à 2 200 mDT contre - 808 mDT au 30 juin 2016 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Autres pertes provenant des éléments ordinaires	- 807	-2 614	-3 507
Autres gains provenant des éléments ordinaires	3 007	1 806	1 986
Total en mDT	2 200	-808	-1 521

7.12_Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2017 correspond au minimum d'impôt.

8. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

8.1_Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1er semestre 2017, un flux net négatif de -361 914 mDT. Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 179 412mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 357 148mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un excédent de 31 249 mDT
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 29 590mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 67 978mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement de 142 538mDT.

8.2_Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours du 1er semestre 2017, un flux net négatif de 1 371 mDT compte tenu de l'encaissement des intérêts et dividendes sur portefeuille investissement pour un montant de 11 064mDT, de l'acquisition d'immobilisations pour 5 448mDT et les acquisitions de portefeuille investissement pour 6 986 mDT.

8.3_Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé au cours du 1er semestre 2017, un flux net négatif de 58 306 mDT.

8.4_Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Caisse, CCP et reprise de liquidité	63 053	53 081	40 710
BCT(*)	-888 860	-325 148	-588 887
Banques et organismes spécialisés	40 279	55 672	85 836
Prêts emprunts sur le marché monétaire	9 193	79 444	99 091
Titres de transactions	12 373	19 396	20 879
Total en mDT	-763 962	-117 555	-342 371

(*) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB»**

Introduction

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2017. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2017, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Le système d'information de la banque comporte des insuffisances significatives qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances, qui se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises, ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1-5.2-5.8 & 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence

3. La STB ne dispose pas encore d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la STB.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 3, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. A la date d'arrêt des états financiers intermédiaires, le fonds n'étant pas définitivement constitué et par conséquent la date d'adhésion des banques audit fonds ainsi que les cotisations en découlant ne peuvent être anticipées. De ce fait, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2017.
2. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
3. Les actifs de la banque comportent des engagements des entreprises opérant dans le secteur touristique, ayant bénéficié des mesures exceptionnelles prévues par la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 et maintenus dans leurs classes de risque de l'exercice 2014, s'élevant à 652 millions de dinars. Ces créances sont couvertes par des provisions de l'ordre de 71 millions de dinars.
4. Les actifs de la banque comportent 35 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
5. Le rapprochement du solde du compte «réserves pour fonds social» inscrit parmi les capitaux propres de la banque qui s'élève à 9 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 21 millions de dinars a dégagé un déséquilibre entre les ressources et les emplois pour 12 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifié par la banque.
6. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque. A cet effet, la banque a interjeté appel et aucune provision n'a été constatée à ce titre.

Tunis, le 11 septembre 2017

Les Co-commissaires aux comptes

**CFA
Fathi Saidi**

**Groupement CSL- CNH
Samir Labidi**